

## Introduction

J'ai vingt-huit ans et je pêche depuis l'âge de huit ans. Je consacre à cette passion, à cet art et à ce sport, la quasi-totalité de mon temps libre. Je suis membre de l'AAPPMA<sup>1</sup> du Pays de Mixe depuis dix ans, membre d'Amikuzeko Errenken Lagunak<sup>2</sup> depuis huit ans et garde-pêche bénévole sur ce même territoire depuis trois ans.

Née à plus de deux mille mètres d'altitude, l'Adour traverse, le long de ses trois cent dix kilomètres, la Bigorre, le Gers, les Landes, le Béarn et le Pays Basque. Au cours de son voyage à travers quatre départements, elle est successivement torrent, rivière, marécages puis devient enfin fleuve. La diversité des sites qu'elle traverse, son changement de rythme lors de son interminable descente, la variété de son débit et de ses eaux, m'ont conduit à réaliser ce document, qui a pour objectif de présenter les différentes populations de poissons qui vivent en son sein. Depuis les montagnes, lieux de prédilection des Salmonidés, où l'eau est glacée et chargée en oxygène, jusqu'aux eaux saumâtres de son embouchure dans l'Océan, l'Adour renferme une multitude de poissons trouvant un biotope adapté à chaque espèce. Après avoir fait un bref descriptif historique et actuel de ce fleuve, je présenterai, dans ce document, un éventail de la richesse de l'Adour, en exposant les différentes espèces de poissons qui y ont logé refuge, et en offrant quelques caractéristiques propres à chacune de ces espèces. Certes, la liste ne peut-être exhaustive, tant elle est riche et diverse, mais les principaux acteurs seront présents, objets de traques et de rêves pour les pêcheurs passionnés qui leur consacrent la majeure partie de leur vie. Je traiterai cette étude des différentes espèces en trois parties distinctes : la première sera consacrée aux poissons migrateurs (saumon, alose, anguille, lamproie et esturgeon), convoitise et richesse des pêcheurs professionnels ; la seconde partie sera consacrée aux poissons vivants dans les eaux de première catégorie (truite, vairon, chabot). La dernière partie sera consacrée aux poissons vivants dans les eaux de deuxième catégorie, plus chaudes et moins oxygénées que les précédentes (brochet, sandre, perche, black-bass et silure pour les carnassiers et par un éventail de poissons pour les Cyprinidés, très présents dans l'Adour et dans ses affluents, qui sont les proies favorites des premiers, gardon, ablette, vandoise, hotu, tanche, goujon, brème, chevesne, rotengle et carpe).

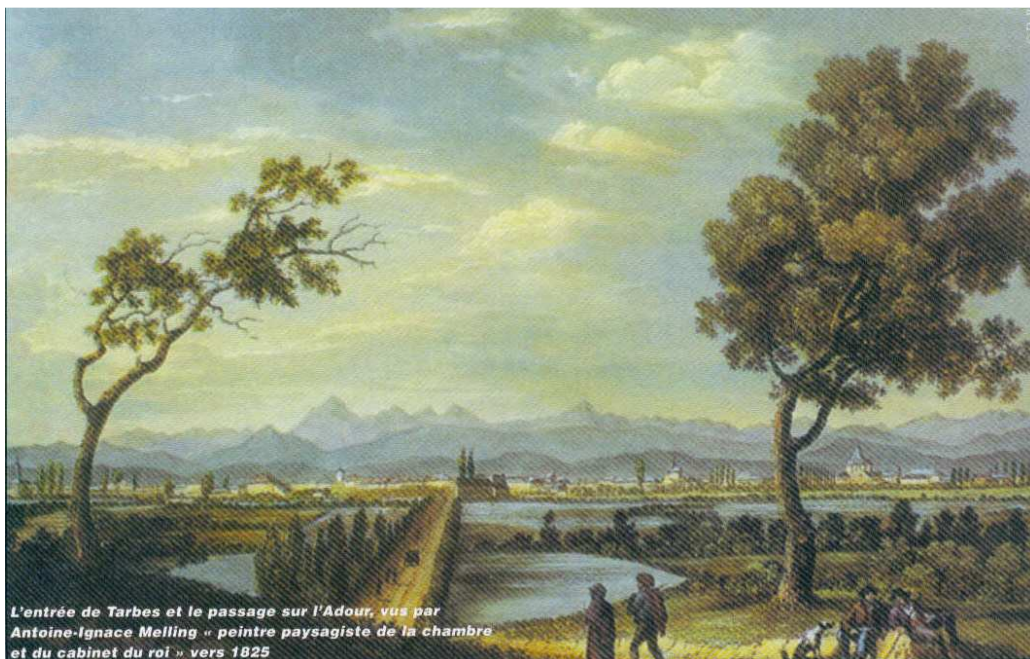
Je me permettrai aussi d'inclure quelques précisions quant aux origines géographiques de certaines espèces, ainsi que quelques commentaires personnels relatifs à la faune vivant aux bords des eaux. Je conclurai par une présentation d'œuvres diverses de certains artistes passionnés comme je peux l'être qui m'ont particulièrement touché.

## Histoire : les méandres de l'Adour

L'Adour trouve ses origines non loin du Tourmalet et, contrairement à la plupart des fleuves, possède pas moins de cinq sources distinctes. Cette particularité est due à la nature des sols du Haut-Adour où se créent des bassins de réception dont le réservoir est le granite du Néouvielle. Les sources les plus lointaines sont situées au pied du pic d'Espade d'où part l'Adour du Tourmalet. Cette Adour n'est qu'une des cinq sources ; le mot Adour étant régulièrement utilisé dans la vallée de Campan pour désigner les ruisseaux et les torrents (tout comme en Béarn, les gaves désignent à peu près tout ce qui coule). Cinq cours d'eau ont été ainsi baptisés l'Adour : l'Arizes et le Garet (qui se jettent dans l'Adour du Tourmalet), l'Adour de Payolle (qui vient du col d'Aspin) et l'Adour de Lesponne, et se rejoignent au village de Baudéan. De nombreuses années ont été nécessaires pour déterminer la longueur exacte du fleuve. En 1866, le *Grand Larousse Universel* estime sa longueur à deux cent soixante kilomètres ; à la fin du siècle, Elisée Reclus ou encore A. Joannes lui donnent environ trois cent kilomètres. Trente ans plus tard, sa longueur officielle est enfin définie et se situe entre trois cent dix et trois cent douze kilomètres (bien que certains manuels indiquent encore trois cent trente kilomètres). Ces affluents, pour la plupart issus du massif pyrénéen, permettent à l'Adour de recueillir toutes les eaux et les neiges ruisselant du versant nord et du piémont des Pyrénées. Seules deux rivières s'y jettent sur sa rive droite, l'Arros (venant du Gers) et la Midouze (sud des Landes). Le bassin de l'Adour possède ainsi une grande variété de paysages constitués par les coteaux béarnais, bigourdans et basques au pied des Pyrénées, les coteaux landais et gersois au nord de la forêt landaise.

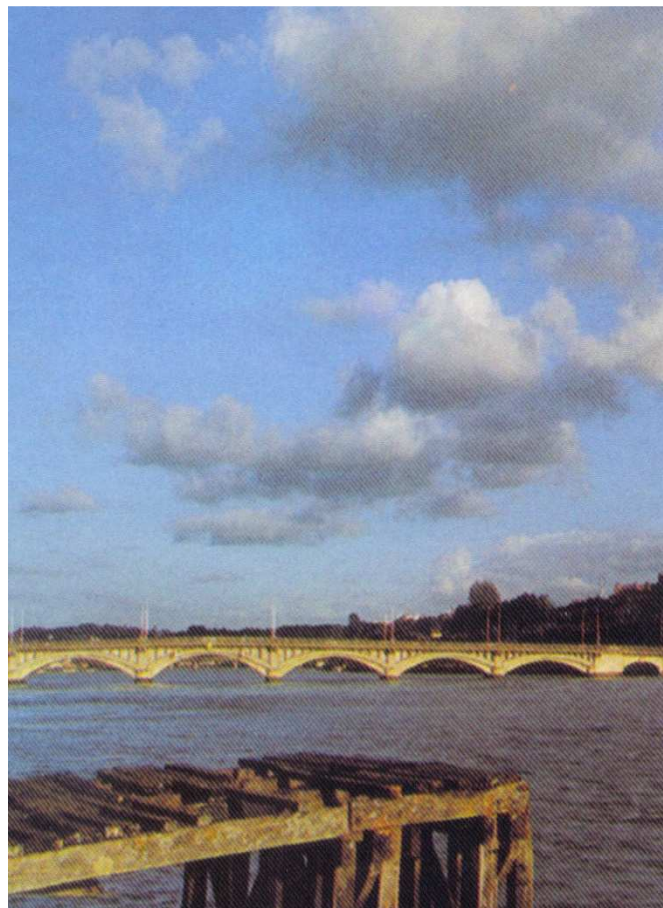
Après avoir parcouru trente kilomètres, l'Adour aborde sa première ville : Bagnères-de-Bigorre. Cité thermale a la réputation établie depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, Bagnères s'est longtemps tenue à l'écart de sa trajectoire, en raison de crues violentes. Il faut attendre la révolution pour qu'une activité industrielle importante soit développée grâce à l'Adour (papeteries, imprimeries, teintureries, scieries, etc.). Le fleuve est désormais l'un des symboles de cette petite ville pyrénéenne, à côté des sources thermales et du pic du Midi. Après cette première étape, l'Adour descend soixante-dix kilomètres et atteint la plaine de Tarbes (trois cent deux mètres d'altitude). Là, elle y rencontre l'Arros et l'Echez, mais garde encore intacte son impétuosité montagnarde. La ville de Tarbes, méfiante à son égard, se développe à l'écart du fleuve. Au moyen âge, un espace de près de sept cents mètres sépare l'Adour du cœur de la ville. L'espace libre accueille les grands marchés et les foires, et un pont de bois de près de deux cent vingt-cinq mètres de long, régulièrement détruit par les

crues, permet le passage au sec d'une rive à l'autre. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il est remplacé par un pont de pierre, à son tour régulièrement reconstruit. De nombreux aménagements destinés à se protéger des crues sont alors réalisés, permettant l'urbanisation des bords du fleuve. Ce fleuve si redouté joue malgré tout un grand rôle dans le plan d'urbanisation de Tarbes car la ville est parcourue par de nombreux canaux utilisés pour l'alimentation en eau domestique et les égouts. Théophile Gautier décrivait Tarbes comme la ville « *des montagnes bleues qu'on découvre au bout de chaque ruelle et des ruisseaux d'eaux courantes qui, parmi les verdure, sillonnent la ville en tous sens* ». Ces canaux disparaissent définitivement en 1952 (ce genre de canaux peut être encore vu dans les villages navarraïes au pied du col de Roncevaux, comme par exemple Burgete ou Garralda).



Soixante-dix kilomètres plus loin, le fleuve traverse Aire-sur-l'Adour. Ancienne cité gallo-romaine, la ville a toujours tenu un rôle de frontière et de carrefour. Le pont franchissant l'Adour est un point de passage unique permettant la liaison entre Landes et Chalosse. Comme dans de nombreux cas, le franchissement du fleuve pose un certain nombre de problèmes. Le pont en bois construit au XIII<sup>e</sup> siècle est en effet endommagé à plusieurs reprises pour être finalement emporté au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le pont de pierre qui le remplace résiste trente ans avant d'être détruit à son tour et remplacé par un bac. L'actuel ouvrage en pierre, construit en 1834, est lui-même soumis à rude épreuve mais résiste à quatre grandes crues. Quittant la cité des Aturins, le fleuve traverse alors la région des Barthes (terme désignant les zones régulièrement inondées de la vallée de l'Adour en aval de la Midouze)

s'étendant sur près de douze mille hectares. Cette région est l'objet de nombreux travaux d'assainissement pour lesquels, vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les Hollandais sont sollicités. Ces derniers, expérimentés dans la maîtrise de l'eau, contribuent à favoriser la navigabilité du fleuve. Un important réseau de rigoles et de canaux est ainsi créé et les Barthes sont exploitées durant le XX<sup>e</sup> siècle. Situés à soixante-cinq kilomètres de l'embouchure, la ville de Dax s'étend sur la rive gauche de l'Adour. Le site, occupé depuis la préhistoire, possède l'avantage de permettre un franchissement du fleuve relativement aisé. Cet intérêt stratégique n'échappe pas aux Romains qui s'y établissent solidement. Importante ville thermale, Dax est aussi un des principaux ports sur l'Adour, entre Saint-Sever et Bayonne, pour l'embarquement et le transit des vins de Chalosse et du Tursan. Cependant, à l'exemple des autres villes traversées par le fleuve, son port médiéval en pierre est emporté au XVIII<sup>e</sup> siècle puis remplacé par un pont en bois lui-même démoli en 1855 lorsque l'actuel « Vieux Pont » est construit. En s'éloignant de l'antique *Aquae Tarbellicae*, le régime du fleuve se trouve subitement bouleversé lorsqu'il se joint aux Gaves Réunis (les gaves de Mauléon, de Pau et d'Oloron) dont le débit moyen atteint cent quatre-vingt-douze mètres cubes par seconde. Cet apport transforme l'Adour et lui redonne son caractère montagnard. A Bayonne, à six kilomètres de son embouchure, les eaux basques de la Nive rejoignent le fleuve à leur tour.



Bayonne : le pont Saint-Esprit et le confluent de la Nive

Depuis l'Antiquité et jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle, l'embouchure du fleuve, connu sous le nom de Boucau de la Punte, se situe à une quinzaine de kilomètres au nord de l'emplacement actuel, à la hauteur de Capbreton. Entre 1310 et 1440, de très fortes tempêtes déversent les sables de la dune dans l'embouchure qui se déporte à seize kilomètres au nord. Le nouveau lieu devient « Port d'Albret » (qui restera célèbre pour ses pêches à la baleine) puis le Vieux-Boucau. Cependant, le fleuve traverse toujours Capbreton, qui garde un accès au port grâce à un étroit chenal. La présence de Port d'Albret est très peu appréciée par les Bayonnais car en raison d'un ensablement du cours inférieur, une grande partie du commerce lié aux activités maritimes se rapproche de Capbreton, plus facile d'accès. C'est pourquoi le projet de création d'une nouvelle embouchure peut progressivement s'imposer. L'action et la détermination de l'architecte Louis de Foix doublé du soutien financier du roi Charles IX sont déterminantes et le contrat à « *conduire plus directement le fleuve vers la mer* » est conclu en 1572. Pendant six ans, un nombre considérable d'hommes travaillera à l'édification d'une digue de trois cents mètres. Le chantier, en proie à de nombreuses difficultés financières et techniques, est même à l'origine d'inondations de la ville. Cependant, en octobre 1578, l'ouvrage est achevé et le nouveau Boucau créé. Les années qui suivent nécessitent de nombreuses interventions sur la digue qui, plusieurs fois, doit être consolidée suite à l'apparition d'importantes brèches. Cette gigantesque opération raccourcit définitivement le cours de l'Adour, qui désormais, se jette à Anglet après un long voyage à travers cinq régions à forte personnalité. Bien qu'emblématique, le nom du fleuve ne sera jamais utilisé pour désigner un département ou une région. Mais nous avons pu le constater, ce n'est là qu'une de ses nombreuses spécificités.



## Les Barthes de l'Adour : l'indolence charmeuse

Au pays des Barthes, en aval de Peyrehorade, l'Adour s'écoule nonchalamment jusqu'à Bayonne, faussement alanguie. A l'issue de son tumultueux parcours montagnard, fort des eaux des gaves pyrénéens, le fleuve fait comme une pause avant d'affronter l'Océan.

L'aventure commencée dans les neiges des Pyrénées centrales à plus de deux mille mètres d'altitude vient s'achever dans les rouleaux de l'Atlantique. Pourtant, les amours marines de l'Adour débutent bien en amont de l'embouchure bayonnaise, dans les Landes, du côté de Peyrehorade précisément et trouvent leur accomplissement vers Urt, à la limite de la salure des eaux. Apprivoisé à peine, domestiqué jamais, le fleuve a donné naissance, dans la contraction de ses dernières courbes, à un univers replié dans le secret des Barthes, blotti dans le mystère de ses chenaux.

Entre vergnes et levées de terre, aux confins de la Gascogne et du Pays Basque, un fleuve et une batellerie uniques ont littéralement modulé ce petit pays. Le pays Charnegou, le bas de l'Adour, sent l'alose, le saumon ou la pibale, que l'on déguste fraîche, accompagnée de vin paillé. L'Adour en subit très loin l'action de la marée et sans doute, est-ce de ce rendez-vous biquotidien que les gens d'ici tirent cette intimité qu'ils nourrissent vis-à-vis de leur fleuve. Bien sûr, celui-ci a perdu la superbe jeunesse pyrénéenne pour gagner une maturité, qui lui a arrondi les hanches, mais sans pour autant lui ôter ni sa puissance, ni sa vigueur de torrent, qu'au terme du voyage il a longtemps exprimées par de spectaculaires débordements naturels. La meilleure heure pour aller à sa rencontre est sans doute lorsque l'aurore rougit le ciel, lorsque brume ectoplasmique<sup>3</sup> se maintient encore au ras des eaux, tandis que les trois îles en aval d'Urt (Berenx, Broc et Lahonce) figures de proue de navires ancrés au mitan<sup>4</sup> du fleuve, peinent à sortir du cocon filandreux. Au petit matin, sous un sol désordonné d'aigrettes ou un tourbillon de mouettes au-dessus des mâts immobiles de voiliers endormis, le fleuve s'éveille au pas étouffé des pêcheurs sur un appontement bancroche<sup>5</sup>. Quand se sont effacés les derniers lambeaux de cette brume d'aquarelle anglaise, un paysage aqueux tranche sur le ciel. L'horizon, désormais, ne dépassera pas la cime des saules ou, en terrain découvert, le sommet des plus hautes levées de terre. Par endroits, alors que la masse échevelée de la végétation se penche à raser la surface, l'Adour se teinte d'un noir contrastant avec le flavescent<sup>6</sup> des limons. Parfois, il prend ses aises, s'élargit et prend une escapade sur le cours placide de ses affluents. Il y a longtemps que Maurice Lamy, franc-comtois d'origine, est tombé sous le charme du fleuve, qu'il connaît sous le bout de ses lagunes. Son métier de contrôleur à la Direction Départementale de l'Équipement, chargé de

l'entretien des berges, a attisé chez lui le besoin de tout savoir de l'histoire de l'Adour, et surtout d'aller à la rencontre des hommes, au point qu'il a créé l'association Val d'Adour maritime, rassemblant tous les amoureux du cours d'eau. « Ce fleuve est avant tout un lieu de communication entre les hommes. Tout le trafic commercial avec Bayonne passait par-là. » La rive droite, landaise non domestiquée, est laissée à la seule fantaisie de la marenne, à la sérénité des étendues humides, aux feulements<sup>7</sup> de roseaux, aux ondolements d'iris. Tendant leurs cous vers les cieux d'aventure, cigognes et oies cendrées se posent dans ce havre pour migrateurs éreintés. Sarcelles au masque bicolore, colverts, pilets se laissent porter, tandis que pourpré, bihoreau ou cendré, le héron se hausse du col, rejoint par les aigrettes et les spatules. En 1973, les chasseurs de Saint-Martin-de-Seignanx implantent une réserve et tentent, avec la Fédération des chasseurs des Landes, de réhabiliter le site en le rendant plus attractif pour la faune. Grâce à plusieurs achats et échanges amiables, la Fondation Nationale pour la Protection des Habitants Français de la Faune Sauvage et la Fédération des chasseurs landais possèdent quatre-vingt-cinq hectares des quatre-vingt-quatorze mis en réserve. Au détour de ces zones restées intactes, la faune et la flore se développent en toute liberté, de nouveaux végétaux apparaissent, certains comme l'*aenanthe crocata*, l'*androsaeum officinale* ou le *thelipteris palustris* sont très rares.

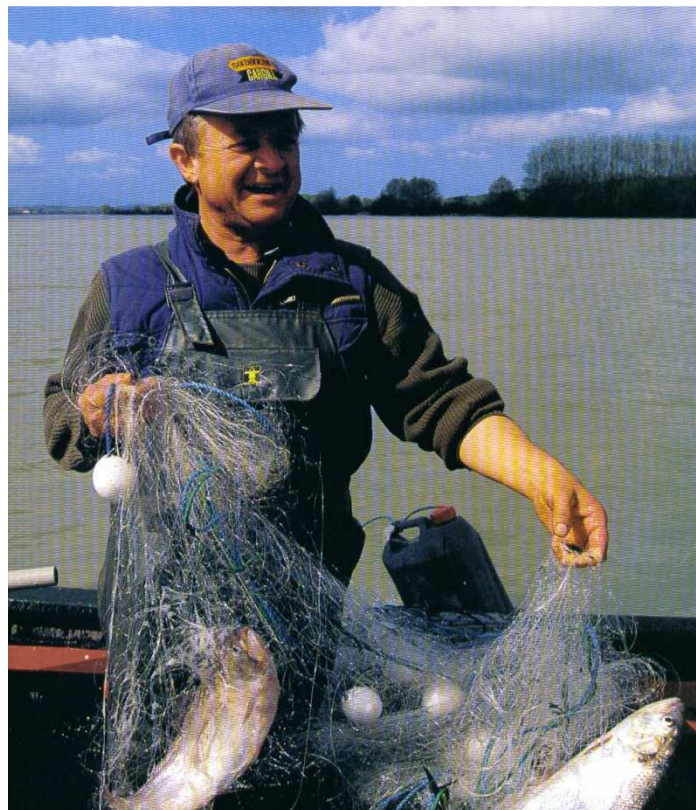


Les faucons pèlerins, balbuzards et pygargues à queue blanche ont, en ces lieux, trouvé un refuge de premier choix. Le promeneur trouvera, sur ces espaces désormais protégés, des observatoires réalisés par la Fédération landaise de chasse. De splendides maisons de maîtres, fermes cossues ou gentilhommières aux hautes tours, ponctuent le parcours piqué de fragiles appontements. En arrière plan, par delà les digues, d'immenses cultures de maïs précèdent les grands pins.



Rive gauche, sphère de labeur, le petit exploitant, jusqu'aux années soixante, a dû affronter les caprices du fleuve. Désignant les levées de terre, Maurice Lamy rappelle ce que furent ces travaux pharaoniques : « On a copié les Hollandais et créé des polders après un judicieux assèchement des zones humides. Il aura fallu dix années à l'Équipement pour remettre en culture tout ce secteur, opération accompagnée d'un remboursement réalisé avec l'assentiment de tous les propriétaires. » Jean Gatelier, exploitant et ancien maire de Guiche, ne peut s'empêcher d'en référer au passé : « Nous nous devons d'entretenir une terre que nos aînés ont dû traiter à la pioche. » Et de rappeler comment il fallait autrefois patauger dans le marécage pour aider le bétail enlisé. Les Barthes engloutissent en effet dans leur miasme<sup>8</sup> bêtes et gens, et gare à qui s'égarait dans le brouillard ou se faisait surprendre par la nuit dans ces limbes fangeuses ! Et quand les crues gonflaient les eaux de l'Adour, les berges s'évanouissaient, les murs des fermes portent encore la marque des débordements soudains : quatre mètres cinquante en 1856 ; quatre mètres soixante en 1952 ; quatre mètres vingt en 1983... Un savant système de canaux, de stations de pompage et de levées de terre à peu à peu permis l'extension des zones cultivables et grâce à des portes à marée, les humeurs vagabondes du fleuve sont désormais calmées. Les Barthes originelles en sont réduites à deux passements ourlant les deux rives. Un seul fleuve pour deux rives, deux départements pour une gestion qui devrait être commune :

« Il s'agit d'une entité homogène. Or, les administrations s'ignorent », estime Maurice Lamy. Ainsi, par exemple, au niveau d'Urt, les levées de terre ne sont pas au même niveau sur les rives, et la politique du bulldozer a hélas causé l'abattage de plus de sept cent trente platanes sur une levée des bords de l'Aran. Rive gauche, on a longtemps était métayer. Et si l'agriculture ne suffisait pas à faire vivre une maisonnée, le fleuve nourricier apportait le complément nécessaire. Ici, le paysan se doublait d'un pêcheur. Les pêcheurs professionnels se comptent aujourd'hui sur les doigts des deux mains, mais dès les premières heures du jour, les filets dérivent toujours sur la largeur de l'Adour, au gré de la marée, signalés par des flotteurs colorés. Gestes mille fois répétés, entre embouchure et Saubusse, dans le chatoiement argenté du filet dégouttant ramené au fond de la barque. L'éclair blanc de l'alose ou du saumon pris dans les mailles fait toujours battre plus fort le cœur du pêcheur. Pêche à la pibale, à l'anguille ou à la lamproie vampire... Jacques Lespine, cinquante et un ans, pêcheur professionnel, se souvient : « La pêche ici, c'est un mode de vie. Un travail difficile aussi, qui ne plaît plus aux jeunes parce qu'il impose des contraintes, une soumission au temps et aux marées. » Un métier qui, au-delà des joies qu'il apporte aux amoureux de la nature, n'est pas non plus exempt de dangers.



**Aloses, saumons, pibales, lamproies... L'Adour est un écosystème de rêve pour les pêcheurs !**

Jacques Lespine évoque le brouillard qui s'abat sur les eaux et le chant du coq ou du merle pour le guider et le situer sur le fleuve. En ces temps où l'Adour vivait encore, c'était l'angoisse permanente par temps de brume : on risquait de se faire proprement éperonner au bec de la Bidouze, en face de l'île de Mirepech, par la péniche des ciments de l'Adour, longue de quatre-vingt-cinq mètres et large de neuf, ou encore de chavirer sous la poussée de l'énorme vague déplacée. Guiche, qui domine les ruines de son château, s'endort au détour d'un méandre porté par les eaux tranquilles de la Bidouze.



Au port, la cale à paliers pavée, faite pour recevoir les fameuses galupes<sup>9</sup> à fond plat quel que soit l'état de la marée, semble attendre encore le dernier chargement de pierres provenant de l'une des quinze carrières qui trouaient la rive gauche jusqu'à Bidache, les barriques de vin de Chalosse, mais aussi de bétail. D'ailleurs, tout rappelle la grande batellerie, celle qui fit les beaux jours du fleuve. En témoignent, par exemple, les anciens appontements, encore signalés par des pieux qui, entre Hastings et Peyrehorade, accueillait les gabares calant trois mètres, ou voyaient passer les trains de bois flotté descendant depuis Dax, via Port-de-Lanne. Jusqu'au chemin de halage qui court toujours le long des rives jusqu'au port de Bayonne. Car la navigation est bel et bien morte dans les années cinquante. Guiche ne résonne plus du joyeux chahut de ses cinq auberges. Même le feu du Bec-du-Gave n'est plus allumé.

Sur les Gaves Réunis, entre Orthevielle et Peyrehorade, ou sur l'Adour, après le grand méandre de Port-de-Lanne, au détour d'un chenal bayou où les arbres semblent naître du fleuve, des épaves de galupes achèvent leur lente dégradation.

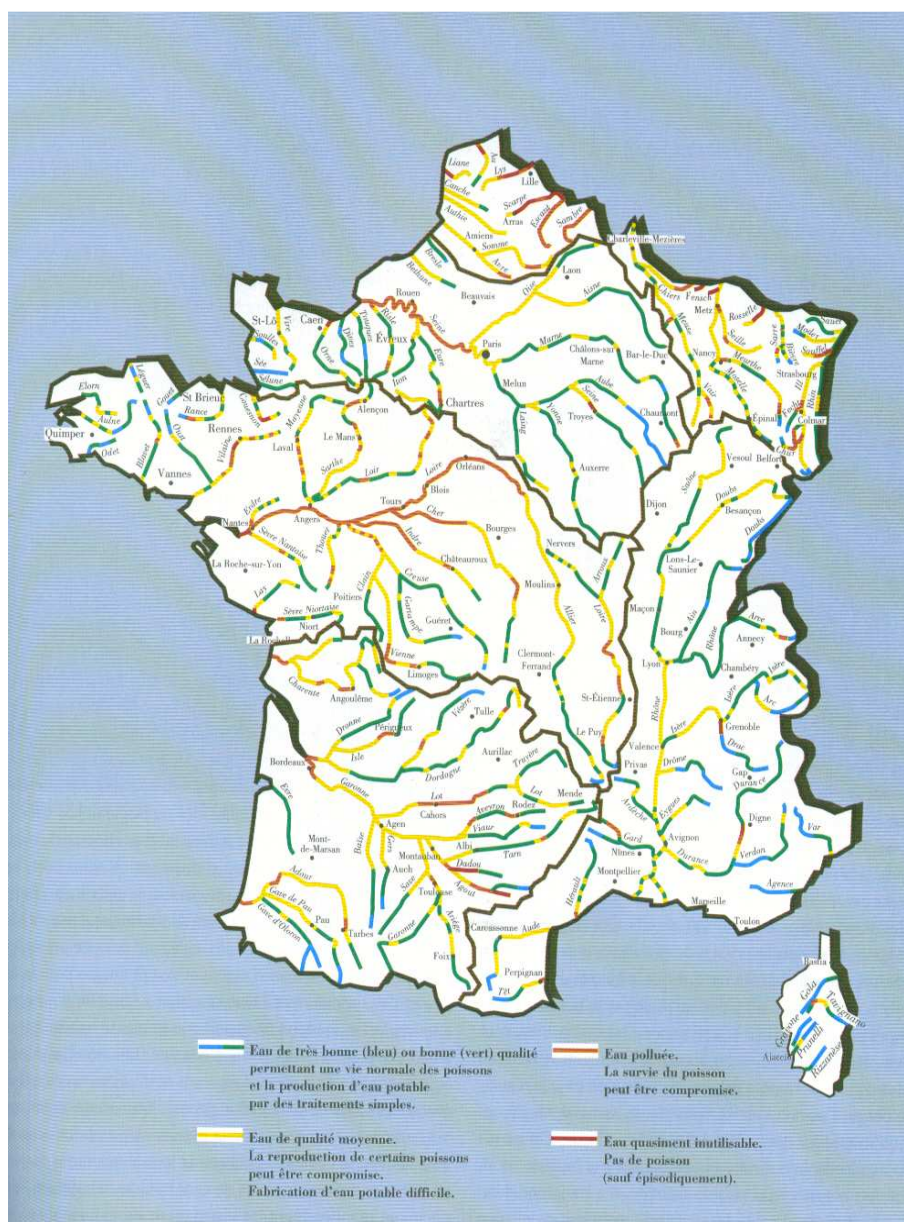


Des coulées vertes drapent leurs coques fangeuses à moitié immergées. Des enchevêtrements de lianes se confondent avec les câbles détendus des mâts de charge rouillés encore dressés, dérisoires, au-dessus du lavis de ces zones d'ombre liquide. La fin d'un monde, assurément, mais les marques d'une véritable histoire d'amour entre un fleuve, haï pour ses crues, vénéré pour l'abondance de ses eaux et le petit peuple de ses rives, héritier d'un patrimoine unique lié à la navigation et à l'histoire du bas Adour.

## La France : à crues et à sec

Si l'on peut passer sans transition des inondations à la sécheresse dans un pays pourtant réputé pour son climat tempéré, c'est peut-être que l'on a trop souvent soumis les rivières de France à un régime qu'elles ne sont plus capables de supporter.

« Jusqu'à ce que la douleur le lui enseigne, l'homme ne sait pas quel trésor est l'eau ». Si l'on en croit Lord Byron, les Français, après trois années de sécheresse et trois mois d'inondations, devraient avoir retrouvé la mesure de cet extraordinaire patrimoine national que constituent les deux cent soixante-dix mille kilomètres de ruisseaux, de rivières et de fleuves qui parcourent notre pays.



La France a plutôt été gâtée par la grande loterie de l'évolution climatique. Son climat tempéré lui donne une hygrométrie quasi idéale et un réseau hydrographique dont s'accommoderaient bien des nations. Les rivières et les fleuves font partie de notre richesse nationale, ils ont contribué à faire de la douce France un pays où il fait bon vivre, où le progrès, la culture autant que l'agriculture, l'économie et les loisirs ont puisé leur développement dans l'eau du Rhône, de la Loire, de la Seine, de la Garonne, du Rhin, de l'Adour et de leurs affluents.

Quel Français n'a pas dans ses souvenirs d'enfance le murmure d'un ruisseau, les méandres d'une rivière divisant les pâtures ou la chanson d'une chute au sortir d'un moulin. La pêche aux écrevisses, les carafes à vairons et les goujons jouent au cœur de notre mémoire le refrain nostalgique d'un passé révolu. Car, au train où vont les choses, c'est dans les musées que nous irons retrouver la grâce de nos cours d'eau. De l'onde magique de leur jeunesse, il ne reste souvent qu'un fossé rectiligne, parfois même une canalisation qui traversent des paysages sans haie ni bosquet. Comme si la nostalgie s'était pris les pieds dans le béton.

Ces camisolés de ciment ne sont d'ailleurs pas étrangères au tour qu'ont pris certains hivers les inondations. Si les rivières, en noyant la Camargue, en inondant villes et campagnes, en mettant les habitants des villages isolés sur les toits ont ainsi fait irruption dans le journal de vingt heures, c'est parce que trop d'apprentis sorciers, en voulant canaliser leur colère, sont seulement parvenus à la décupler. Depuis qu'Hercule, dans le cadre de ses douze travaux, a eu l'idée de détourner le fleuve Alphée pour nettoyer les écuries d'Augias, tout le monde a tendance à croire que l'on peut faire n'importe quoi avec les eaux d'une rivière. Les héros des Temps modernes sont d'ailleurs beaucoup plus performants que le roi du péplum. Aux rivières, ils ont pris leur énergie pour faire de l'électricité, leur eau pour l'amener aux robinets des fermes et des maisons et jusqu'à leurs lits pour y bâtir des immeubles, y aménager des parkings et des campings que le retour desdites rivières a quelquefois transformés en cimetière.

Le magazine *50 Millions de consommateurs* avait publié dans son numéro d'octobre 1993 la liste des six cent vingt-cinq villes à risques et interrogé les maires de soixante-deux communes les plus menacées. A l'époque, c'est-à-dire quelques semaines avant que ne commence l'édition 1993 du déluge, révélations et avertissements ne reçurent pas dans les autres médias l'écho qu'ils méritaient. Le magazine se demandait notamment pourquoi à Montpellier on s'acharnait à vouloir construire une université en zone inondable et à ensevelir, à Nice, sous des tonnes de béton, un torrent potentiellement furieux qui risquait de soulever le moment venu cette chape

dont l'homme prétendait l'affubler. *50 Millions de consommateurs* en rappelant qu'au Grand-Bornand, il n'avait fallu, le quatorze juillet 1987, que vingt-six minutes pour emporter vingt-trois vacanciers sur un camping et qu'à Vaison-la-Romaine, cinq ans plus tard, trente-sept personnes payèrent de leur vie d'avoir fait leur lit dans celui de l'Ouvèze, *50 Millions de consommateurs*, donc, s'interrogeait sur la responsabilité de ceux, élus, administrateurs, techniciens, qui autorisent ces véritables usurpations de propriétés que sont les lotissements et aménagements dans les lits secondaires des rivières.



« En France, accuse Renaud Vié Le Sage, l'ancien directeur du Commissariat aux risques majeurs, quatre-vingt pour cent des permis de construire en zone inondable ont été délivrés durant ces cinquante dernières années. On estime que deux millions de personnes vivent aujourd'hui dans ces zones, qui représentent une superficie de vingt-deux mille kilomètres carrés répartie sur huit mille cinq cents communes ». Depuis 1982, les assurances ont versé quinze milliards de francs au titre de catastrophes naturelles. Depuis cette date, au moins dix mille communes ont fait l'objet d'un arrêté leur permettant de bénéficier du régime des catastrophes naturelles. Les inondations ne sont pas une nouveauté. En janvier 1910, lors de la grande crue de la Seine, on remontait la rue Saint-André-des-Arts à la rame. La crue du Rhône en 1950, sert encore de référence. Le vingt et un août 1616, l'Ouvèze emportait quatre-vingt maisons à Bédarrides ainsi que le parapet du fameux pont romain de Vaison-la-Romaine. Ce qui a changé, c'est le désir des hommes de s'y opposer. Au nom du progrès, au nom du développement, on a endigué, canalisé, barré, dompté. Du moins, on a cru l'avoir fait.

Mais aucun des dix-huit barrages que la Compagnie nationale du Rhône, dont la mission est précisément de dompter le fleuve cher à Mistral, n'a empêché que ses flots ne submergent ou traversent des digues passoires qui ont transformé la Camargue en extension de la Méditerranée. Pourtant, le débit du Rhône est cent vingt-cinq fois moins important que celui de l'Amazone. Pis, lors des dernières grandes inondations, on pense qu'un seul parmi les grands réservoirs chargé d'écrêter les crues du bassin de la Seine, celui de Der Chante Coq sur la Marne, a pu remplir son office jusqu'à cette année 2001 fatale. Pas un seul des cent quarante barrages que compte notre dispositif hydroélectrique, pas plus que les ouvrages consacrés à l'irrigation ou à la régulation, n'ont pu s'acquitter de la mission que leur assigne, en cas d'inondation, leur déclaration d'utilité publique. On pense même que les lâchers rendus obligatoires par la brusque montée des flots ont encore aggravé la situation. On comprend donc que les écologistes de *SOS Loire vivante* reçoivent de plus en plus de soutiens lorsqu'ils s'opposent à la construction sur les cours supérieurs de la Loire et de ses affluents de nouveaux barrages et de nouvelles retenues supposés ramener à la raison le plus long fleuve français. Ce qui revient à l'empêcher d'occuper son nid naturel de hautes eaux pour la raison peu honorable qu'on y a laissé construire lotissements et aménagements urbains. Pourtant, on sait aujourd'hui que les inondations sont non seulement inévitables mais nécessaires. « La maîtrise des inondations, confie Henri Décamps, directeur de recherches au CNRS, hypothèque le renouvellement des milieux aquatiques et appauvrit les rivières. A l'état

naturel, un paysage fluvial est caractérisé à la fois par sa variabilité dans le temps et par son hétérogénéité dans l'espace ».

Par exemple, le lit d'une rivière comme le Doubs, entre ses confluent avec la Loire et avec la Saône, a bougé de plusieurs centaines de mètres au cours des cinquante dernières années. C'est bon pour la terre à long terme mais pas pour l'agriculture à court terme, ni pour la navigation, ni pour l'urbanisation, ni pour l'énergie. Alors, on enroche, on endigue, on canalise. Bref, on dompte sans s'apercevoir que l'on abaisse ainsi de façon quasi automatique le niveau des nappes phréatiques supérieures. Au point qu'un programme de recherche sur les grands cours d'eau lancé par le CNRS au début des années quatre-vingt recommande d'une part le rétablissement des connexions et échanges entre écosystèmes pour alimenter les nappes phréatiques, d'autre part le raccordement des bras morts et la préservation des boisements naturels riverains, pour le rôle essentiel qu'ils jouent dans les relations entre le fleuve et sa plaine inondable. Mais la grande leçon des inondations restera qu'on ne dompte jamais complètement un fleuve ou une rivière, et que le prix à payer pour un résultat dont l'aléa ne disparaît pas complètement est d'autant plus cher que le risque va en s'amenuisant. A quoi sert, par exemple, de construire un barrage pour se prévenir d'un risque qui peut survenir tous les dix ans, voire tous les cents ans, si le coût de cette prévention est exorbitant en termes d'argent et de dommages pour la nature et l'environnement ? Une question à laquelle il n'est pas toujours facile de répondre quand on sait que le traitement préventif des crues a déjà permis d'épargner bon nombre de vies humaines et qu'il est une solution aux terribles menaces qui pèsent sur un pays comme le Bangladesh. Dans cette région, qui est l'une des plus pauvres de la planète, les embouchures de trois fleuves, le Gange, la Meghna et le Brahmapoutre concentrent une population de plus de cent millions d'habitants, que déciment régulièrement les inondations de mousson. Le cinquième du territoire y est recouvert par les eaux une année sur deux, et cette proportion est passée à soixante pour cent en 1988.

En 1989, lors du sommet de l'Arche à Paris, les dirigeants des sept pays les plus industrialisés ont décidé d'aider le Bangladesh à mettre ses terres et ses populations hors d'eau. Pour les protéger, des immenses digues de terre compactées seront élevées sur près de quatre mille kilomètres, des digues efficaces contre les plus fortes inondations (celles qui reviennent tous les cents ans), mais dont l'aménagement coûtera cinquante milliards de francs.

Les premiers ouvrages hydrauliques ont cinq mille ans. Le plus vieux barrage date du XIII<sup>e</sup> siècle, il est iranien. En France, celui d'Infernet, à côté d'Aix-en-Provence, a été construit en 1945 par le père d'Emile Zola. Aux barrages, on a assigné toutes sortes de missions : stocker de l'eau pour irriguer,

alimenter un réseau d'eau potable, lutter contre les crues, fournir de l'eau aux usines, refroidir les centrales thermiques ou nucléaires, alimenter les voies navigables, lutter contre les incendies, stocker les eaux usées et produire de l'électricité.

Notre planète en compte environ trente-cinq mille dont à peine la moitié est recensée par la Commission internationale des grands barrages. En France, les barrages hydroélectriques alimentent cinq mille usines de production d'électricité, selon le principe simple que l'énergie mécanique fournie à un alternateur par une turbine mue par de l'eau sous pression se transforme en énergie électrique. On appelle cela de la houille blanche depuis qu'un Ingénieur des Arts et Métiers en Ariège, Aristide Berges, a utilisé l'expression pour qualifier l'usage qu'il faisait de l'eau pour faire tourner au XIX<sup>e</sup> siècle les turbines de son usine de pâte à papier.

Aujourd'hui, les barrages peuvent fournir entre vingt-trois mille et vingt-cinq mille mégawatts d'électricité, soit l'équivalent de la capacité de cinq centrales nucléaires de quatre réacteurs de deuxième génération. Mais Marcel Boiteux, l'ancien président d'EDF, le disait déjà en 1980 : « Les perspectives d'avenir de la houille blanche sont peu porteuses d'espoir dans les pays développés ». Sauf qu'en France, EDF n'a pas renoncé pour autant à en construire, quitte à rayer de la carte des vallées entières comme celles qu'irriguent deux petites rivières du Cantal, le Chassezac et le Mallaval, dont les cours vont être endigués pour aménager la retenue de Puylaurens. Il est vrai que, dans ce cas, la justification de la retenue ne vient pas de la seule production d'électricité, mais aussi du fameux écrêtement des crues en aval. Des justifications qui ont le don d'exaspérer les membres de l'association TOS (Truites, Ombres, Saumons), qui, dans une lettre à Michel Barnier, le ministre de l'environnement à l'époque, s'interrogeaient sur « l'efficacité des retenues artificielles ainsi que sur l'effet des travaux hydrauliques agricoles susceptibles d'être mis en cause dans l'aggravation du phénomène ».

« En effet, ajoute Pierre Rollet, président de TOS, un certain nombre de barrages, appartenant à des établissements publics ou à des sociétés d'économie mixte, ont été édifiés à la suite de déclarations d'utilité publique, assorties d'un cahier des charges dans lequel il est prévu, notamment, d'assurer un débit d'étiage suffisant en période de sécheresse, mais aussi de lutter contre les crues en période d'inondation. Force est de constater que, dans ces deux situations climatiques extrêmes : sécheresse et pluies abondantes, pratiquement aucun ouvrage n'assure de façon satisfaisante soit la fonction de restitution convenable des réserves stockées, soit la fonction de prévention en faveur des populations situées en aval. Dans ces deux

hypothèses, ces ouvrages se révèlent d'une égale nuisance pour les milieux aquatiques ». Et les riverains ?

EDF n'est plus aujourd'hui le premier promoteur de barrages en France. La plupart des projets actuels est destinée au soutien de l'agriculture toujours plus consommatrice d'eau et dont les terres irrigables ont vu leur surface tripler entre 1970 et 1990.

Pour Jacques Blanquet, l'un des animateurs de TOS, ce qui fait le plus mal aux rivières de France, c'est l'agriculture. C'est pourtant à leur rivière, tout au long de l'histoire, que les paysans ont dû leur survivance. La rivière fournissait l'eau des hommes et des bêtes, le limon des cultures, l'irrigation des prairies et le bois de chauffage. Elle alimentait le moulin du minotier ou transportait la moisson. Mais l'explosion de l'agriculture a eu raison de cette bonne entente. Aux rivières, on a trop demandé, y compris de disparaître des paysages pour ne pas gêner l'extension des surfaces cultivables. En fait, l'agriculture a commis trois crimes contre l'eau : elle a mutilé les sources d'approvisionnement, confisqué l'usage et gravement empoisonné les restitutions qu'elle en faisait. L'exemple de la Bretagne est à cet égard particulièrement éclairant. Le paysage breton que leurs maîtres enseignaient à nos parents n'a plus rien à voir avec celui que découvrent nos enfants aujourd'hui. En dix ans, le nez de l'Europe s'est mis à ressembler à l'Ukraine. Fini le bocage, finis les haies et le joli désordre des pâturages, le remembrement a décidé qu'il ne voulait plus voir qu'une rangée d'artichauts. Alors on a taillé, comblé, envasé. Et fait disparaître toutes les raisons topographiques qu'avait l'eau de s'arrêter, de couler plus doucement, de suinter, d'imprégner les sols. Les ruissellements se sont accélérés, l'eau a fait de moins en moins d'étapes sur le chemin de la mer, et les nappes phréatiques bretonnes, déjà peu importantes, a été anémiée par cette baisse structurelle des approvisionnements.



C'est pourtant à cette époque que les besoins des agriculteurs ont commencé à croître. « A partir des années soixante-dix, confirme André Pochon, un agriculteur qui milite pour le développement d'une agriculture alternative, on a basculé dans le productivisme ». La Bretagne est ainsi devenue le premier producteur de porcs en France, le deuxième producteur de bovins, l'un des premiers producteurs de truites. Six mille installations d'élevage hors sol ont été créées qui ont multiplié les rejets de nitrate par épandages des défécations animales et d'ammoniaque par les parages des piscicultures. C'est ainsi que dans la baie de Saint-Brieuc, les plages sont devenues vertes et que les éleveurs de palourdes de la baie de Morlaix ont hérité de mille tonnes d'azote et de cinquante tonnes de phosphate à eux adressées par des éleveurs de porcs.

Dans les Côtes-d'Armor, la petite rivière du Trieux est un bon exemple de tout ce que les aménagements, l'agriculture, les besoins urbains et l'industrie agroalimentaire peuvent faire à un petit cours d'eau. Résultat, il faudra des sommes considérables pour remettre le Trieux en état. La Bretagne est la première région de France où il a fallu, pour cause de nitrates, interdire aux enfants en bas âges et aux personnes âgées de boire l'eau du robinet. Ce ne sera hélas pas la dernière. Depuis 1945, treize millions d'hectares ont été remembrés en France, parmi lesquels un million huit cent mille font l'objet d'une irrigation intensive. Pour cause de rendement. Car seule l'eau permet de passer de soixante à quatre-vingt-dix quintaux à l'hectare lorsqu'on fait des céréales. Mais il faut un demi-million de mètres cubes pour irriguer cent hectares. Et en Eure-et-Loir, cent mille hectares sont irrigués. Ce qui fait que les nappes phréatiques y sont vides et les rivières à sec une bonne partie de l'année. La Conil, la Théole, la rivière des Mauves : la litanie des rivières martyres du centre de la France revient désormais chaque été. La Beauce, le Berry et toutes les grandes régions céréalières sont en passe de devenir des déserts qui ne collectent plus en périodes de hautes eaux que des affluents à base de phosphates, de nitrates, d'insecticides et d'herbicides. Pour la première fois, on a vu des bras de la Charente à sec. C'est la faute du maïs dont les dix mille hectares de culture pompent dix mille tonnes d'eau et épuisent les rivières du département. Ce qui reste quand le maïs est bien vert, ce sont des mares d'eau eutrophiée là où coulait une rivière. L'agriculture intensive, c'est l'eau assassinée, l'eau cloaque, voire plus d'eau du tout. Après trois années de sécheresse, la France comptait dix mille kilomètres supplémentaires d'assecs.

Des zones humides comme le marais poitevin sont aujourd'hui en réel danger. La partie naturelle humide y est passée en moins de vingt ans de soixante-cinq mille à quinze mille hectares, le reste étant consacré à des cultures intensives pour lesquelles on a comblé fossés et canaux, et drainé les

sols sur une profondeur de deux mètres, ce qui revenait à supprimer un immense réservoir dont on commence aujourd'hui à peine à mesurer l'utilité.

Il tombe chaque année quatre cent milliards de mètres cubes d'eau sur la France, sous forme de pluie ou de neige. Ce qui coule des fleuves, des rivières et des nappes souterraines représente environ cent soixante-dix milliards de mètres cubes, auxquels il faut ajouter cent milliards au titre d'évaporation et trente milliards d'excédents inutiles en période de crues. Cent milliards de mètres cubes sont réellement disponibles les bonnes années. Mais ce chiffre tombe à soixante milliards en période de sécheresse. Or, nos besoins sont de l'ordre de quarante milliards. Comme toutes les régions ne reçoivent pas la même quantité d'eau au même moment et que les besoins s'expriment aux plus mauvais, on comprendra assez facilement comment certaines régions ont pu, dès l'automne, se préparer à la sécheresse de l'été prochain. Ainsi le Sud-Ouest, où de l'aveu même des responsables de l'agence Adour-Garonne, les besoins du monde rural dépassent de beaucoup la disponibilité des rivières en période d'étiage. Les surfaces irriguées de la région sont passées de deux cent cinquante mille hectares à cinq cent mille hectares en dix ans. Elles consomment quatre cent millions de mètres cubes chaque année alors que les réserves de soutien d'étiage ne représentent que deux cent quatre-vingt millions de mètres cubes. Il faut bien trouver le reste quelque part : c'est-à-dire dans les rivières dont on fait ainsi chuter le débit en deçà du minimum nécessaire à leur équilibre écologique. Pour les responsables de la région, la solution réside dans la construction de nouvelles réserves, c'est-à-dire de nouveaux barrages, pour un total de quatre cent millions de mètres cubes dont cent millions en retenues collinaires. Mais, pour la première fois, les mesures lourdes sont assorties d'un programme d'économie d'eau. Car il faut bien, si l'on veut que quelques rivières de ce pays résistent à la grande vague productiviste, que les agriculteurs apprennent à utiliser l'eau avec plus d'efficacité et qu'ils cessent de considérer que tout ce qui coule à proximité de leurs stations de pompage leur appartient. Par exemple, on maîtrise très bien aujourd'hui les techniques de micro-irrigation, dont le principe est de donner à une plante, grâce à des détecteurs de son stress hydrique, la quantité exacte d'eau dont elle a besoin. Cette micro-irrigation ne concerne que cinq pour cent des irrigations totales. Le goutte-à-goutte permet pourtant de faire des fruits moins gros mais plus goûteux, les investissements qu'il requiert sont comparables à ceux de l'irrigation classique. Il faudra bien y venir. De même que l'on ne pourra laisser éternellement un éleveur épandre plus de lisier que son champ ne peut en absorber. Plus fondamentalement, une nouvelle façon de considérer l'eau et les rivières est en train de voir le jour. On ne peut plus réduire un cours d'eau à un simple chenal d'écoulement. La vie et la richesse

sont nées des plaines inondables. Surtout, on découvre les interactions entre les fleuves et les bassins versants, ainsi que les interrelations entre les eaux de surface et eaux souterraines des nappes phréatiques.

« Un modèle cohérent, explique Henri Decamps, décrit désormais les changements écologiques observés en climat tempéré le long des réseaux hydrographiques. C'est le continuum fluvial selon lequel les rivières et les ruisseaux constituent des systèmes longitudinalement solidaires dans lesquels, par suite de l'écoulement des eaux, la dynamique des systèmes de l'aval dépend des processus physico-chimiques et biologiquement de l'amont ».

Le continuum fluvial souligne également l'influence profonde du milieu terrestre environnant sur le fonctionnement écologique des eaux courantes. Ce qui revient à dire que le destin des cours d'eau ne peut plus dépendre uniquement d'une science, la mécanique des fluides, et d'un corps de métier, les ingénieurs des Ponts.

On a jusqu'à ces dernières années considéré que l'élément liquide ressortait uniquement à la physique. Une équation, Navier-Stock, cauchemar des polytechniciens, commandait les lois de turbulences froides de l'eau, la fameuse cavitation qui mine les barrages et vous emporte un tronçon d'autoroute à partir d'une petite canalisation. C'est au nom de la physique que l'on a dompté, canalisé, endigué, curé et finalement assassiné bon nombre de rivières. Mais même les physiciens comprennent aujourd'hui que les mouvements des molécules d'eau s'effectuent de façon extrêmement complexe. Les hydrauliciens lui appliquent des théories mathématiques aux noms exotiques comme la théorie des attracteurs étranges ou celle du chaos. Surtout, la biologie ne peut plus être absente de l'instruction de tous les dossiers qui concernent l'eau et les rivières. Depuis Pierre Perrault (le frère du conteur), Edmond Halley (celui de la comète) et Mariotte, l'hydrologie a beaucoup évolué et fait pas mal de bêtises. On lui doit notamment les inconvénients du barrage d'Assouan, l'abaissement de la mer d'Aral et les affaissements de terrain en Californie.

Pourtant l'histoire de l'homme depuis Noé est liée à sa relation avec l'élément liquide. Il a construit des paysages de l'eau comme les jardins flottants du Mexique, la Huerta de Murcie, le pont du Gard, qui sont aujourd'hui des modèles d'intégration. Mais la liste de ses échecs dépassent malheureusement celle ses réussites. Ce qui conduit les responsables des agences de l'eau à mettre au premier rang de leurs priorités pour le troisième millénaire « la prévention et la restauration du patrimoine aquatique ».

Pour la première fois de l'histoire de France, le gouvernement annonçait en 1994 par la voix de son Premier ministre qu'il renonçait à la construction de deux barrages qui faisaient partie du programme d'aménagement de la Loire :

Chambouchard sur le Cher, et Naussac II sur l'Allier. A cela, le ministère de l'environnement avait ajouté l'abandon du projet de Serre-de-la-Fare et la destruction de deux vieux barrages hydroélectriques.

On a même décidé d'arrêter l'extraction de granulats dans le lit de la Loire et de déplacer trois entreprises de Brives-Charensac qui étaient installées dans le lit du fleuve. Le coût de ces mesures est de un milliard huit cent mille millions de francs. C'est encore peu, mais cela dénote peut-être un vrai changement dans les mentalités.

Après tout, les Américains ne seront-ils pas en train de défaire le corset de béton qui enserrait ce bon vieux Mississippi ? Il est vrai que la colère du fleuve en 1993 leur a coûté beaucoup plus cher, y compris en vies humaines.

### Produire de l'eau : un drôle de métier

D'où vient notre eau, comment en avoir assez pour nos besoins ménagers, nos exploitations agricoles, nos industries ? C'est le déficit lancé par l'Adour à ses riverains, car l'eau ne coule pas sans fin !

Impossible, par les temps qui courent, laisser une rivière faire ce qu'elle veut, et si on ne peut agir vraiment sur les crues, pour ce qui est des sécheresses, le maître mot est « gérer ». Il faut gérer l'eau comme n'importe quelle ressource, en se conformant à des normes de plus en plus draconiennes. C'est ainsi qu'est adopté le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) qui, par rapport à la salubrité de l'eau, impose deux règles incontournables de débit minima à respecter à certains points de la rivière, dont Estirac dans les Hautes-Pyrénées, Aire-sur-l'Adour et Audon dans les Landes. Un débit d'objectif doit être assuré en permanence sur ces points, correspondant à un débit de confort qui permet à tout le monde, non seulement de se laver les dents, mais encore d'irriguer ou de produire. Mais l'Adour est parfois capricieuse et les quatre préfets concernés doivent parfois prendre des mesures d'interdiction de tout prélèvement lorsque la rivière a atteint son débit de crise qui, si on laissait faire, pourrait provoquer la mort de la rivière.

On connaît bien l'Adour et ses affluents, une rivière de piémont liée à la fonte des neiges et aux précipitations de printemps. C'est vers juillet et août qu'apparaissent les étiages<sup>10</sup>. Cette situation peut durer jusqu'en septembre octobre, période d'étiage des gaves et des rivières de montagne, fortement dépendante de la fonte des glaciers. Fin août, par contre, s'il n'y a plus d'irrigation, il n'y a plus beaucoup d'eau non plus dans l'Adour, les glaciers ayant achevé leur tâche de réalimentation de la rivière et la nappe phréatique n'ayant plus grand chose à restituer. Il est vrai aussi que jusqu'à Aire-sur-

l'Adour, l'Adour n'est réalimentée que par quelques barrages : le barrage de l'Arret-Darré, celui du Louet dans le secteur de Pontiacq, ainsi que le Lac Bleu dans la vallée de Lesponne à gérer par l'institution Adour dont la vocation est d'assurer aux préleveurs un débit suffisant. Pour l'heure, il s'agit de gérer un déficit puisque quarante cinq millions de mètres cubes manquent sur l'ensemble du bassin de l'Adour pour être non seulement, vis-à-vis du SDAGE tout à fait en règle, mais encore, faire vivre correctement l'agriculture. Une politique de production est donc poursuivie, faite d'économie d'eau et de gros travaux avec le barrage de Gabas qui contiendra vingt millions de mètres cubes. Gérer l'eau de plus en plus sérieusement est devenue une nécessité.

Si rien n'était fait, deux années sur dix surviendraient des étiages sévères mettant en cause l'équilibre économique de la région. Est-ce aujourd'hui acceptable ?

### Les travaux : l'Agence de l'eau

L'agence de l'eau n'a ni un rôle de policier, ni un rôle de SAMU. Sur le bassin de l'Adour, elle mène tout simplement la politique de l'eau en coopération avec les départements concernés (Gers, Landes, Hautes-Pyrénées et Pyrénées-Atlantiques), les communes d'Institution Adour et l'Etat.

Les quatre départements du bassin de l'Adour ne connaissent pas nécessairement les mêmes problèmes, sauf pour celui de l'eau potable qui reste préoccupant. Si la contamination bactériologique des sources nécessaires à l'alimentation en eau potable se situe plutôt en montagne, ce sont les nappes superficielles de l'Adour et du gave de Pau, fortement sollicitées et vulnérables à la pollution, qui sont souvent contaminées par la pollution diffuse d'origine agricole. La pollution domestique et industrielle est essentiellement concentrée sur la Midouze, l'Adour et le gave de Pau.



Ici, la Douze rejoint le Midou à Mont-de-Marsan pour former la Midouze

L'Agence de l'eau contribue à les protéger. Mais la procédure de périmètre de protection prévue est encore loin d'être achevée, trente-huit pour cent des actions planifiées sont aujourd'hui engagées ou terminées. De même, l'impact sur la qualité de l'eau des travaux actuels de création, d'extension ou d'amélioration des stations d'épuration prévus à Bagnères-de-Bigorre, Lourdes, Dax, Anglet, Bayonne et Mourenx ne sera significatif qu'en 2003 ou 2004 (pour y palier, les permis de construire dans les villes demeurent en attente sans explications crédibles des autorités compétentes). Côté ressources en eau, l'Agence est confrontée aux problèmes d'inégalité entre les régions qu'elle gère. Le château d'eau des Pyrénées ne suffit pas à compenser les étiages très forts du Moyen Adour et de ses affluents. Le Plan de Gestion des Etiages (PGE) s'efforce de mieux répartir les ressources. L'Agence de l'eau aide également à la protection et à la gestion des milieux aquatiques du bassin. Sont d'ores et déjà établis des plans de sauvegarde des zones vertes du bassin de l'Adour. C'est le cas des Barthes ou des saligues. Il s'agit le plus souvent de trouver des moyens de cohabitation entre ces milieux et les activités économiques sur ces zones, comme l'extraction du gravier. Là encore, la tâche n'est pas aisée. Le bassin de l'Adour fréquenté par six grands migrateurs (saumon, truite de mer, alose feinte et grande alose, anguille et lamproie marine) compte quelques mille quatre cent cinquante kilomètres de cours d'eau classés en axes bleus pour permettre leur protection et pour faciliter leur migration.



Clin d'œil à Peio Sasko, l'arrivée de l'Adour dans l'Océan, est redoutée par tous les marins. Cette célèbre Barre qui a donné son nom au lieu et dont les courants, si capricieux, étaient courus par les surfeurs, avant qu'une vilaine digue ne réduise au silence leurs plus beaux spots.

Pour autant, il serait abusif de qualifier la situation de crise (excepté pour l'esturgeon). On ne peut pas parler de crise mais de problème ponctuel à régler dans un délai donné. Dans les années soixante, on ne connaissait pratiquement rien des problèmes liés à l'eau, pourtant ils existaient déjà. Aujourd'hui la solidarité existe pour retrouver une eau meilleure et abondante grâce à une gestion par bassin versant. Cette même idée, reprise à l'échelle de l'Europe, montre bien l'évolution de la gestion de l'eau dans une optique à moyen terme. Ce n'est donc pas demain que les problèmes seront résolus.

### Dépollution : exit les déchets flottants

La récupération des déchets flottants est devenue l'objectif majeur des principaux « responsables » du bassin de l'Adour afin que le fleuve ne se transforme pas en vaste poubelle et les plages du littoral en triste décharge.

Egalement nommés macrodéchets, ces « produits solides qui flottent à la surface des eaux », vont de bois morts aux cadavres d'animaux en passant par des matériaux les plus divers : bidon d'huile, déchets alimentaires, cordages de bateaux, sacs plastiques ou d'engrais, médicaments, polystyrène, débris métalliques... Au-delà de la nuisance visuelle le long des rivières ou sur les plages, la présence de ces déchets peut perturber l'écoulement des eaux ou, selon la nature des déchets, être susceptible de dégrader leur qualité. Ces corps flottants, dont le volume est estimé entre dix-huit mille et trente-sept mille mètres cubes par an sur le littoral landais et basque, constituent également une gêne pour l'exploitation des ouvrages hydroélectriques et pour les usagers des rivières, qu'ils soient pêcheurs ou sportifs de rivière.

Aujourd'hui, les actions de sensibilisation sont menées aussi sur les rivières que sur le littoral par les conseils généraux, les associations concernées, les pêcheurs, les surfeurs. S'il vaut mieux prévenir que guérir, il est toujours temps de soigner. C'est pourquoi, sous maîtrise d'ouvrage de l'Institution Adour, des actions curatives sont parallèlement entreprises sur le bassin : choix de cinq sites hydroélectriques stratégiques et un site naturel à Urt ainsi que sur le littoral : nettoyage des plages et collectes au large.

En effet, après avoir présélectionné vingt et un barrages les mieux adaptés sur les cours d'eau pour la récupération, la collecte et le traitement des corps flottants, une étude réalisée pour l'Institution Adour a permis de dégager cinq sites parmi les cent quatre-vingt-deux centrales hydroélectriques recensées sur le bassin de l'Adour : Artix en Béarn, Halsou au Pays Basque, Peyrouse et Agos-Vidalos en Bigorre et la Saligue dans les Landes.

« La détermination des sites les plus adaptés a été réalisée selon une analyse multicritères : l'accessibilité, la surface de stockage disponible,

l'importance du bassin versant et la présence d'une agglomération en amont des sites, la présence de prégrilles avant le dégrilleur, le niveau de la récupération actuelle, la position et la répartition géographique sur le bassin », explique Stéphane Simon de l'Institution Adour.

Quatre-vingt-cinq pour cent des déchets sont faits de bois et de déchets verts recyclables en bois de chauffage ou en compost, le reste étant dirigé vers des centres de tri, des équarisseurs et pour ce qui concerne les boues, les déchets chimiques et hospitaliers, des filières spécifiques. Ces cinq barrages pilotes qui seront opérationnels d'ici la fin 2002 permettent d'analyser les moyens nécessaires et efficaces à une meilleure gestion des déchets flottants, qu'il s'agisse d'aménagements, de modes de collecte, de traitement et de valorisation de ces « objets flottants identifiés ».



Si la présence des déchets dans de nombreux cours résulte de la conjugaison de nombreux facteurs : climatologie, morphologie du lit et des berges, types de crues, stabilité de la végétation rivulaire, dépôts de diverses natures sur ou à proximité des berges, on note cependant une réelle évolution. Les flux sont moins importants donc il y a moins de bois, les jeunes agriculteurs sont plus vigilants, le sens du civisme se développe chez nos éco-citoyens et on confond moins fleuve et vide-ordures, les décharges sauvages ont été identifiées et sont en passe d'être éliminées, l'espoir fait vivre.

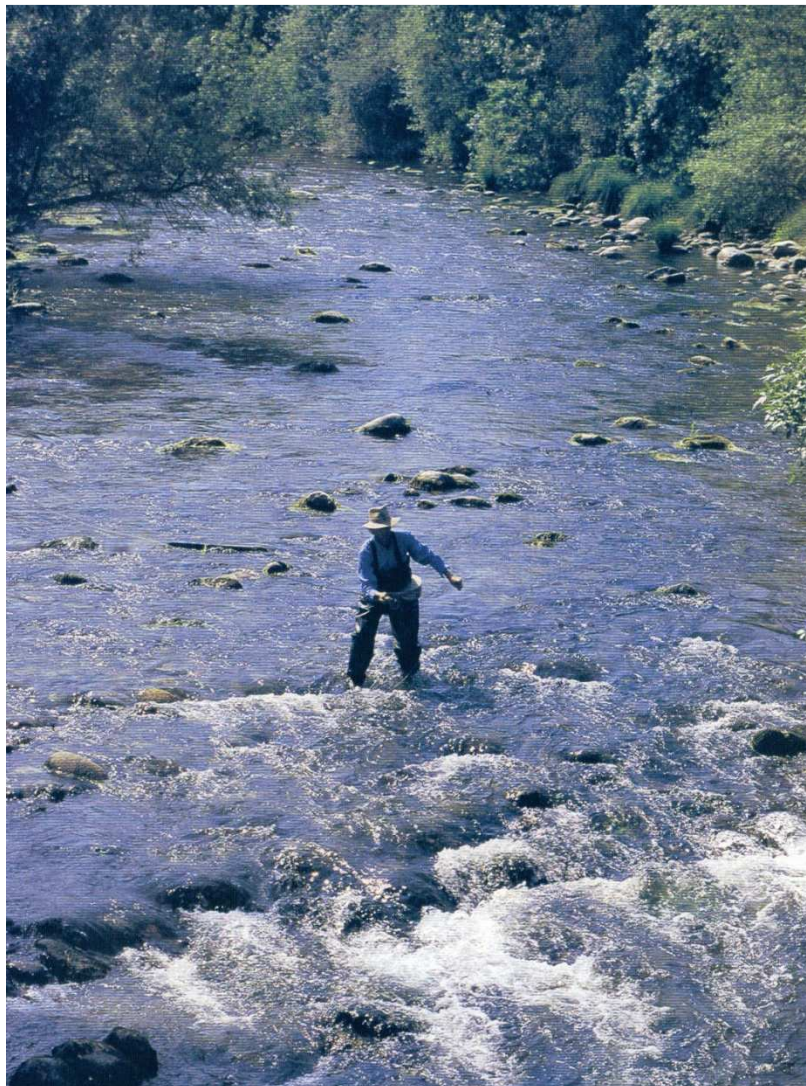
## Etat des lieux : 2001, l'odyssée de la pêche

La pêche en quelques chiffres, c'est d'abord plus de vingt mille pêcheurs amateurs dans chaque département des Landes et des Pyrénées-Atlantiques dont trois cent seulement sont concernés par le saumon. Contrairement à la pêche professionnelle répartie sur un territoire, la pêche de loisir est organisée département par département. Sur le gave d'Oloron et sur la Nive, les pêcheurs à la ligne pêchent le poisson noble, le roi des gaves, un brin mythique : le saumon. Quant aux professionnels, ils sont, selon les années, soixante à soixante-dix marins et cent trente à cent quarante pêcheurs fluviaux. Deux cents en tout à travailler sur l'ensemble du territoire de l'Adour. Le nombre est globalement stable ; pour la grande majorité, ils exploitent l'anguille surtout à son stade de pibale, l'or blanc de l'Adour. Un marché qui rapporte plus que le saumon et qui assure leurs revenus. La population poissonneuse de l'Adour, c'est aussi d'autres espèces comme la lamproie, l'alose ou la truite de mer. Elles sont pêchées à la période de migration, en février mars pour la lamproie, avril mai pour l'alose ; de mars à juillet pour le saumon et la truite de mer et de novembre à mars pour la pibale. La plupart de ces poissons sont fragilisés et affaiblis par les impacts négatifs que subissent leur milieu de vie. Car, si le pêcheur exploite depuis des décennies les poissons migrateurs, force est de constater que la diminution de la pêche n'enraye pas pour autant le déclin des espèces. Alors le pêcheur n'est-il que la partie visible de l'iceberg ?

Depuis quelques années, on observe dans nos rivières un phénomène inquiétant. Les poissons migrateurs n'ont parfois plus accès à leur zone de reproduction, ou à des zones de grossissement en quantité et en qualité permettant d'assurer la pérennité de ces espèces. Les plus touchées par ce phénomène sont les anguilles et ce, à l'échelle européenne. Ces espaces vitaux sont des éléments critiques pour l'avenir, la reproduction, la croissance et l'avenir du poisson et sont certainement une des causes directes les plus notables de la diminution des espèces. Une influence sans conteste plus lourde de conséquences que la pêche seule. Si pendant cinquante ans, les pêcheurs ont été considérés comme responsables de ce déclin, le changement de mentalité a engendré des prises de conscience. Les rivières, les fleuves coulent dans un espace humaine. L'objectif : conserver à la fois les espèces et leurs milieux de vie en s'attachant à la prise en compte de facteurs extérieurs à la pêche. Amener d'autres acteurs à la table des négociations pour envisager un programme qui dépasse la seule préoccupation de la pêche. Les secteurs industriels et agricoles n'étaient jusqu'à là pas représentés aux instances de concertation. Or, ne viennent-ils pas eux-aussi autour des rivières ? Les efforts portent également sur les zones de reproduction rendues plus accessibles par

les passes à poisson. Les connaissances scientifiques dans toutes sortes de domaines sont d'ores et déjà mobilisées pour améliorer les conditions de migration.

Actuellement, la diminution du saumon s'enraye, les autres espèces sont plutôt en stagnation mais le bassin de l'Adour pourrait accueillir des effectifs de poissons plus élevés. Seule la fragilité de l'anguille est véritablement préoccupante sur l'Adour, comme dans toute l'Europe. Ces mesures seront-elles suffisantes ? Quoi qu'il en soit, gérer cette pénurie temporaire passe par la sensibilisation des populations humaines et, pour que la pibale et le saumon, deux images fortes de nos terroirs, ne deviennent pas des étendards de guerre, offrons leur, en premier lieu, un environnement naturel de qualité et préservons notre patrimoine économique et culturel. Autant de perspective qui permettront, tout au moins, de réduire la pression autour de la pêche afin de pouvoir se consacrer ensemble aux préoccupations et aux problèmes à venir.



## Les clandestins : poissons sans visa

Si nos rivières n'avaient pas été peuplées par des espèces exotiques, acclimatées depuis des siècles pour diverses raisons, les pêcheurs hexagonaux n'auraient pas grand chose à se mettre sous l'hameçon.

Dans la distribution mondiale des poissons d'eau douce, la France et les pays d'Europe Occidentale font manifestement figure de parents pauvres. Quand, en 1991, le Secrétariat de la Faune et de la Flore (Muséum national d'histoire naturelle), en collaboration avec la Direction de la Protection de la Nature et le Conseil Supérieur de la Pêche, publiait *l'Atlas préliminaire des poissons d'eau douce en France*, cela faisait plus d'un demi-siècle qu'aucun recensement des espèces de poissons qui vivent dans nos eaux douces n'avait été réalisé.

Au cours de cet inventaire, plus de trois mille poissons ont été ainsi capturés, par pêche électrique essentiellement, et ont fait l'objet d'observations, de mesures détaillées, de diagnose<sup>11</sup> et bien sûr de classification.

Ombre  
commun



Malgré leur nombre important, tous ces poissons n'ont été classés qu'en une vingtaine de familles qui ne regroupent finalement qu'un nombre restreint d'espèce : soixante-treize au total. Et encore, pour des raisons administratives tenant essentiellement à la police de la pêche, les agents recenseurs incluent-ils dans cette liste dix espèces marines ou d'estuaires (les quatre mulets qui fréquentent nos côtes, le bar ou loup méditerranéen parce qu'il fait quelques très rares incursions dans nos fleuves, la plie, le flet et le joël, qui pourtant ne dépassent jamais la limite de salure des eaux).

En réalité, sur soixante-treize espèces d'eau douce *sticto sensu*, et en comptant les migrateurs (esturgeon, saumon, truite de mer, anguille, alose et lamproie), vingt-neuf d'entre elles, soit presque exactement la moitié, sont

originaires d'eaux étrangères. Immigrés clandestins ou acclimatés pour cause de pisciculture ou d'halieutique, tous ces poissons ont été introduits artificiellement par l'homme.

Que certaines de ces introductions remontent au début de l'ère chrétienne, comme celle de la carpe, ne change rien aux données de base du problème. La faune piscicole strictement originaire de l'hexagone est très faible : environ une trentaine d'espèces seulement. Et parmi cette faune réduite, les poissons les plus intéressants, esturgeons, saumons, truites fario, ombres ou brochets, sont en régression constante depuis un siècle. Quant ils n'ont pas complètement disparu de nos fleuves.

Truite arc-en-ciel



A titre de comparaison, les Etats Unis et le Canada possèdent plus de sept cents espèces de poissons d'eau douce, la Chine continentale environ neuf cent cinquante et le Brésil, à lui seul, plus de deux mille. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que les romains d'abord, puis les moines pendant le Moyen Age et les naturalistes au XIX<sup>e</sup> siècle, et plus récemment les adhérents des sociétés de pêche ou de simples particuliers, aient essayé d'améliorer le peuplement de nos eaux.

Même si il y eut quelques ratés. En fait, la seule introduction réelle néfaste est celle du poisson-chat. Le bilan des acclimations de poissons d'eau douce est très globalement positif. Grâce à la truite arc-en-ciel, originaire de Californie, notre salmoniculture est la première du monde. Et si la carpe, le sandre et plus récemment le silure étaient restés cantonnés dans leurs biotopes d'Europe centrale ou d'Asie, on se demande bien ce que nos pêcheurs français auraient à se mettre sous la gaule.